

Lapleau, le 08 décembre 2022

→ Ingrid

REÇU LE 15 DEC. 2022

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



**OBJET : Consultation dans le cadre de l'arrêt du projet de SCOT de la CC Xaintrie Val'Dordogne**

**Le Président**

à

AFFAIRE SUIVIE PAR : Marie-Aude HUBERTY

**Madame Nicole BARDI  
Présidente de la Communauté de  
Communes Xaintrie Val'Dordogne  
Avenue du 8 Mai  
BP 51  
19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE**

NOS REFERENCES : CF/MAH/22.G094

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 28 octobre 2022, vous nous avez transmis le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de Xaintrie Val'Dordogne arrêté le 22 septembre 2022 en conseil communautaire pour avis en notre qualité de Personne Publique Associée.

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous émettons un avis favorable à votre projet de Schéma de Cohérence Territoriale.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos sincères et cordiales salutations.

Bien à vous

Le Président,

Charles FERRÉ

